

La mission de l'OBV Saguenay est d'assurer et de promouvoir la protection, la mise en valeur et le développement du bassin versant (bassin hydrographique) de la rivière Saguenay, dans le respect de son écosystème et dans une perspective de développement durable.

www.obvsaguenay.org

POUR EN SAVOIR PLUS, VISITEZ LES SITES INTERNET SUIVANTS

- Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte aux Changements Climatiques, *La qualité de l'eau de mon puits*
www.mddelcc.gouv.qc.ca/Eau/potable/depliant/index.htm
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean
www.santesaglac.gouv.qc.ca
- Ministère de la Santé et des Services sociaux, *Portail santé mieux-être*
www.sante.gouv.qc.ca/conseils-et-prevention/contamination-de-l-eau-potable-d-un-puits/



SAINT-DAVID-DE-FALARDEAU

VOTRE EAU EST-ELLE VRAIMENT POTABLE ?

PROPRIÉTAIRE D'UN PUIS DOMESTIQUE Sensibilisation à la qualité de l'eau et déploiement d'un outil d'aide à la décision



ORGANISME DE
BASSIN VERSANT
DU SAGUENAY

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Saguenay-
Lac-Saint-Jean

Québec

L'eau souterraine peut demeurer une bonne source d'eau potable lorsque le puits est bien construit et entretenu. Certaines bactéries pathogènes et substances chimiques peuvent contaminer l'eau de votre puits. Leur présence peut être d'origine naturelle ou associée aux activités humaines. En tant que propriétaire de puits, vous avez la responsabilité de vous assurer que votre eau est potable. La seule façon de vous assurer de la qualité de l'eau puisée est de la faire analyser régulièrement par un laboratoire accrédité, soit minimalement au printemps et à l'automne. Il est prioritaire d'effectuer une analyse des indicateurs microbiologiques et une analyse des nitrates-nitrites.

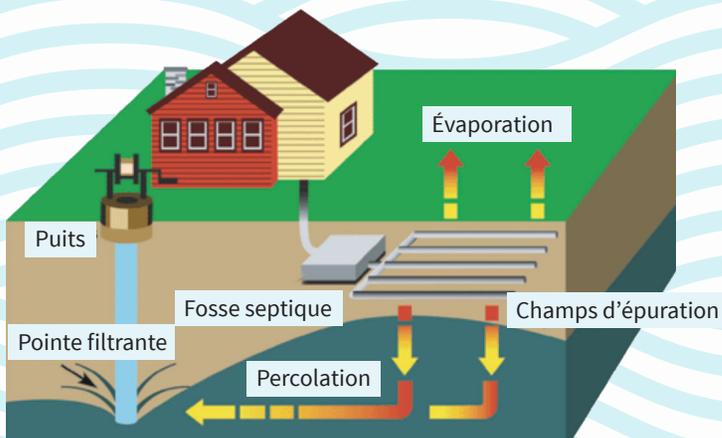
Pour vous aider dans la gestion de votre puits, le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay–Lac-Saint-Jean a élaboré un outil d'aide à la décision accessible sur Internet. En toute confidentialité, l'outil va vous accompagner dans la gestion des données de laboratoire sur la qualité de l'eau de votre puits. Vous allez pouvoir obtenir des recommandations applicables selon les résultats de vos analyses, pour la protection de la santé de votre famille et de vos visiteurs.

Pour offrir et expérimenter ce nouvel outil, l'Organisme de bassin versant (OBV) du Saguenay, avec la collaboration de la municipalité, a été mandaté pour effectuer une campagne de porte-à-porte pour sensibiliser les propriétaires riverains de neuf lacs situés à Saint-David-De-Falardeau, soit les lacs Clair, Petit-Lac-Clair, Adélarde, Grenon, Emmurallé, Mial, Caché, des Copains ainsi que Limony, sur l'importance d'analyser l'eau puisée et pour les informer de la disponibilité de l'application Web.

Pour accéder à l'outil Web : santesaglac.gouv.qc.ca

Surveillance de l'eau d'un puits domestique

EXEMPLE : CONTAMINATION DE L'EAU D'UN PUIS DE PAR UNE INSTALLATION SEPTIQUE DÉFECTUEUSE



Source : <https://www.ec.gc.ca/eau-water/default.asp?lang=Fr&n=300688DC-1>

CE QU'IL FAUT PRIORITAIREMENT SURVEILLER, AU MOINS DEUX FOIS PAR AN

- **Indicateurs microbiologiques** : pour se protéger de la gastro-entérite (*fièvre, crampes d'estomac, diarrhée*).
 - Bactérie *E. coli*
 - Entérocoques
 - Coliformes totaux
 - Colonies atypiques
 - Virus coliphages F-spécifiques
- **La concentration en nitrates-nitrites** : pour se protéger des risques pour la santé, surtout chez les nourrissons (*méthémoglobinémie infantile résultant de la diminution du transport de l'oxygène dans le sang*).

SOURCES POSSIBLES DE CONTAMINATION :

- mauvais entretien ou bris du puits (*vieux couvercle craquelé*);
- puits non étanche, situé trop près d'un champ d'épuration;
- inondation, pluie abondante;
- installation septique déficiente;
- épandage inapproprié de fertilisants ou d'engrais chimiques;
- entreposage de fumier;
- présence d'animaux domestiques autour du puits;
- fertilisation abusive des pelouses;
- décomposition de végétaux et d'animaux morts;
- culture et élevage intensifs;
- affaissement du sol autour du puits;
- l'aquifère est devenu contaminé.

BONS COMPORTEMENTS À ADOPTER :

- faire analyser l'eau de son puits au moins deux fois par année (*au printemps et à l'automne*);
- faire analyser lorsque des changements relatifs à la couleur, à l'odeur ou au goût de l'eau sont observés;
- faire analyser lorsque le puits n'a pas servi depuis longtemps ou lorsque des travaux ont été réalisés à proximité du puits;
- faire analyser l'eau suite à une inondation;
- s'assurer de l'étanchéité de son puits et voir à son bon entretien;
- s'assurer que l'ouverture du puits excède le sol et qu'il est entouré d'un monticule qui éloigne l'eau de ruissellement et des inondations;
- vérifier la conformité de la fosse septique et faire la vidange selon les normes (*une fois aux deux ans pour une résidence permanente et une fois aux quatre ans pour une résidence secondaire*);
- empêcher l'accès au puits aux animaux domestiques (*clôture*);
- colmater et sceller un puits abandonné.

